

Numéro 38

Jeudi 29 août 2019



Au menu :

Les rappels et actualités

La météo

Les besoins en eau des cultures et nos conseils

Les mesures de restriction

Conseil collectif rédigé à partir du réseau d'observations de la Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France en parcelles et des données météorologiques de Météo-France.

Document rédigé par :
Ronan OLIVO
01 64 79 31 15

Service Environnement
19 rue d'Anjou-75008 PARIS
Tél : 01.39.23.42.26
E-mail :
environnement@idf.chambagri.fr
www.ile-de-france.chambagri.fr

Avec le soutien financier de :



Les rappels et actualités

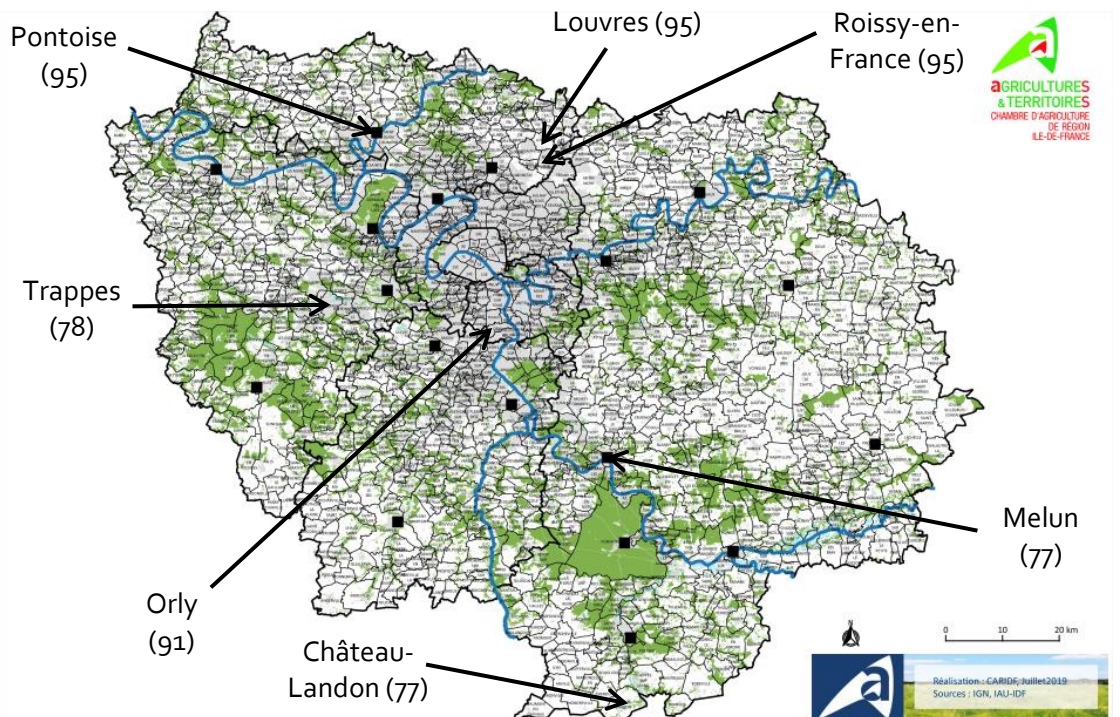
Relevés index nappe de Champigny :

Merci de transmettre vos index de compteur du 1^{er} septembre à :
ronan.olivo@idf.chambagri.fr



La météo

Réseau de stations météo Sencrop et Météo France :



Pluviométrie du mois d'août sur les stations de **Météo France** (voir carte ci-dessus) :

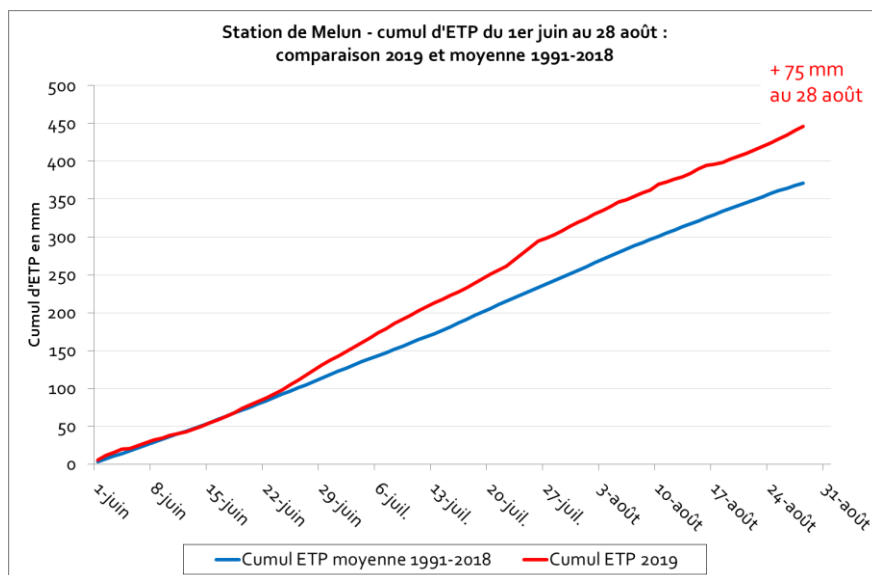
Précipitations (en mm)	Melun (77)	Trappes (78)	Orly (91)	Roissy-en-France (95)	Pontoise (95)
Normales 81-10	53,4	53,7	51,6	51,8	48,3
août-19	36	60,9	64	81,6	45,8
	-33%	+13%	+24%	+58%	-5%

Pour le mois d'août 2019, les écarts à la normale sont très disparates (-33 à +58 %) et s'expliquent par la survenue d'épisodes orageux, aux pluviométries spatiales très hétérogènes.

Pluviométrie sur les stations du réseau **Sencrop** :

- Depuis 7 jours : les cumuls de pluie vont de 0 à 6,6 mm sur l'ensemble des stations.
- Sur le mois d'août : la comparaison des cumuls à Louvres (95) et Château-Landon (77) par exemple (voir carte ci-dessus) sont respectivement de 61 et 27 mm. Le sud du département, au sud de Nemours, a été peu arrosé au mois d'août.

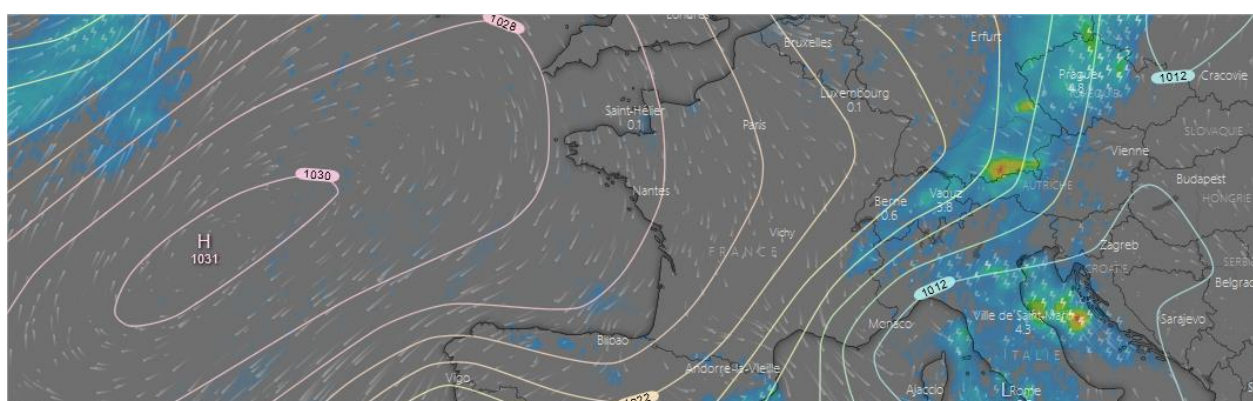
ETP sur la station Météo France de Melun :
 La demande climatique 2019 depuis le 1^{er} juin a été particulièrement importante comparée à la normale 1991-2018, avec un écart de +75 mm cumulés en date du 28 août (voir graphique ci-contre).



Prévisions sur les 10 prochains jours :

- Pas de pluie prévue dans les 10 prochains jours.

L'anticyclone des Açores reste installé sur la métropole française, comme le montre la carte ci-dessous.



(source carte : windy.com – prévision du lundi 2 sept à 10 h)

- Températures maximales prévues de 20 à 35°C, avec de fortes chaleurs jusqu'à ce samedi 30 août.
- ETP attendus de l'ordre de 3 à 6 mm/j.

Les besoins en eau des cultures et nos conseils

Coefficient cultural des cultures à ce jour :

Le coefficient cultural Kc dépend de la culture et de son stade. Le tableau ci-dessous donne les valeurs de ce coefficient pour les cultures susceptibles d'être irriguées d'ici le prochain Irriplaine, avec une ETP de 5 mm/j.

Culture	Stade	Coef. Cultural Kc	Besoins : ETM (mm/j)	Besoins hebdo (mm)	Nb de jours pour un apport de 25 mm
Betteraves	Recouvrement à maturité	1	5	35	5
Haricots et Flageolets	Gousses pleines	1	5	35	5
	Flageolet : début défoliation	0,8	4	28	6
Maïs	Grain Laiteux	0,9	4,5	32	6
	Grain pâteux	0,8	4	28	6
Oignons	Etalement de la plante	0,7	3,5	25	7
	Tombaison à feuillage sec	Arrêt de l'irrigation			
P de Terre	Début sénescence à maturité - défanage	0,8	4	28	6
Tournesol	Fin floraison à début floraison + 40 jours	1	5	35	5
Soja	Gousses jaunissantes	0,8	4	28	6
	Premières gousses marrons	0,6	3	21	8

ETM = EvapoTranspiration Maximale de la culture à un stade donné

Nos conseils :



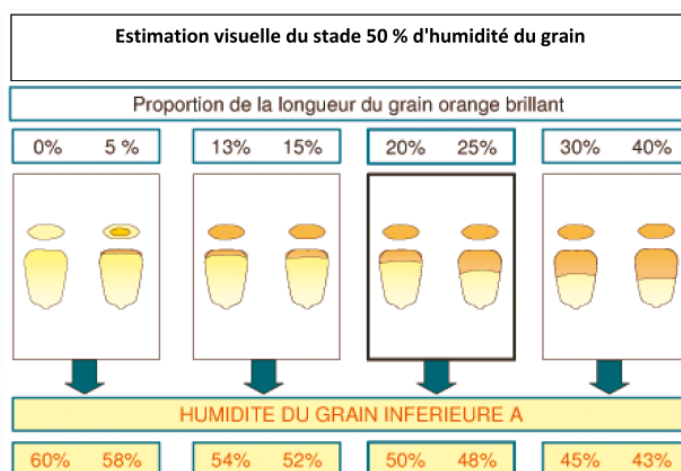
Maïs :

Stopper l'irrigation pour les variétés précoces, qui sont au stade 50 % d'humidité du grain.

En effet, le stade 50 % d'humidité du grain sert de repère pour décider des arrêts d'irrigation. A partir de ce stade, l'irrigation n'est plus valorisée correctement. Si la parcelle n'est pas à ce stade, une dernière irrigation peut être envisagée. L'arrêt de l'irrigation doit avoir pour objectif de finir le remplissage du grain et d'épuiser la RFU du sol (réserve en eau facilement utilisable du sol).

L'arrêt est décidé en fonction du type de sol et de la situation hydrique de la parcelle : on arrête à 50 % d'humidité du grain s'il reste au moins 50 mm de RFU à ce stade. Pour des sols de faible réserve utile (inférieure à 70 mm), les irrigations peuvent être valorisées jusqu'au stade humidité du grain de 45 %.

Pour vérifier le stade de vos parcelles, voici un schéma d'estimation visuelle de l'humidité du grain :



Pommes de terre :

Toutes les parcelles de pomme de terre de consommation sont broyées et défanées. La récolte est en cours. Le défanage est plus tardif pour les parcelles de féculé.

Betteraves :

Suite aux pluies significatives des 17 et 18 août, l'ITB (Institut Technique de la Betterave) conseillait déjà d'arrêter l'irrigation pour ne pas impacter négativement les richesses en sucre (indépendamment de la réserve utile du sol et de la date d'arrachage - avant ou après le 15 octobre).

En effet, l'expérience acquise par l'ITB montre que la prolongation abusive de l'irrigation au-delà du 20 août pénalise la richesse en sucre en cas de pluies automnales excédentaires.

En outre, l'eau en excès dans le sol à cette époque de l'année nuit fortement à la qualité de la récolte. En dégradant la structure du sol, elle peut pénaliser l'implantation de la culture suivante.

Haricots :

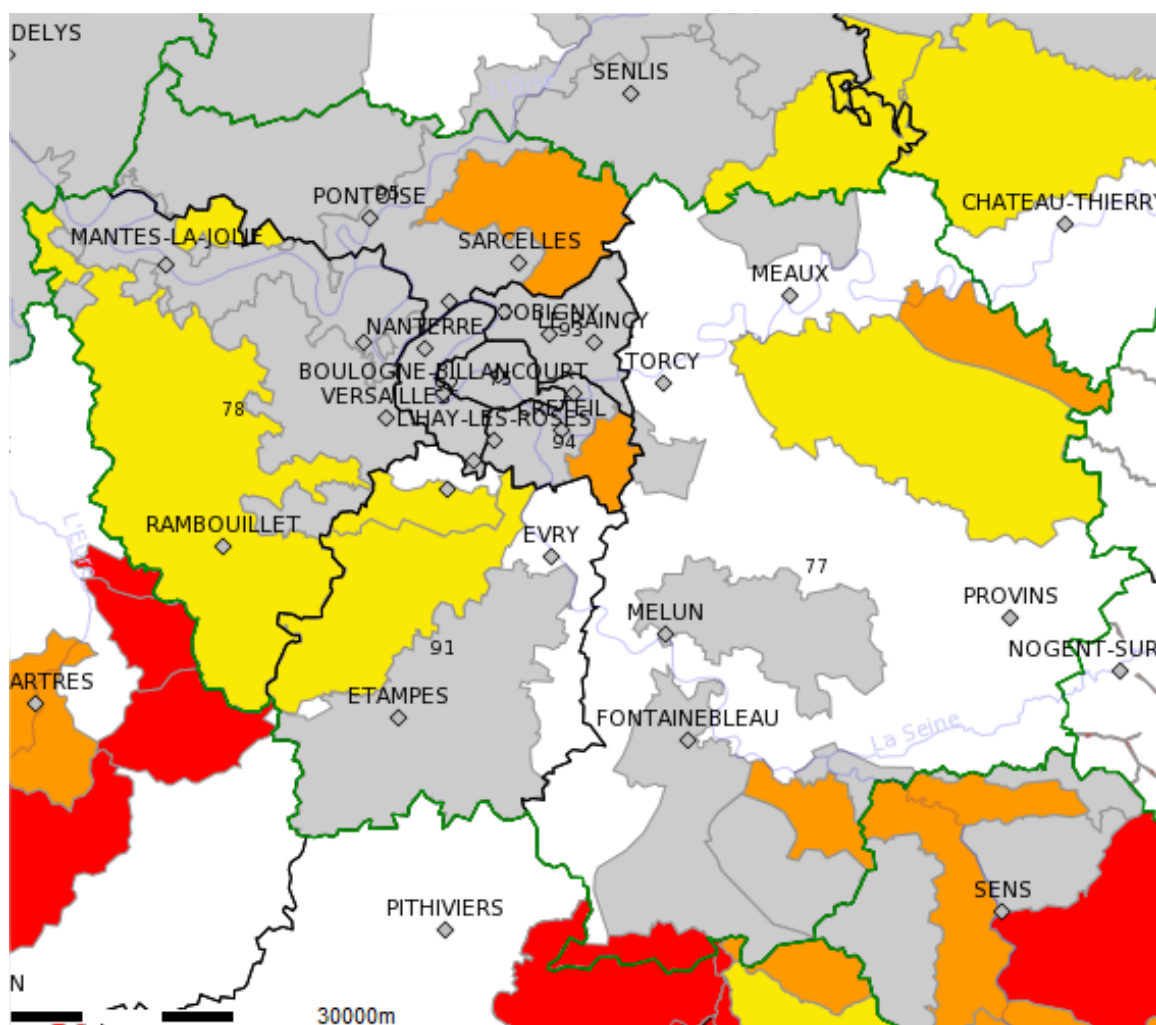
Prévoir l'arrêt de l'irrigation quelques jours avant récolte pour les haricots verts, jusqu'à 15 jours (grains à 45 % MS) pour les flageolets.

Colzas :

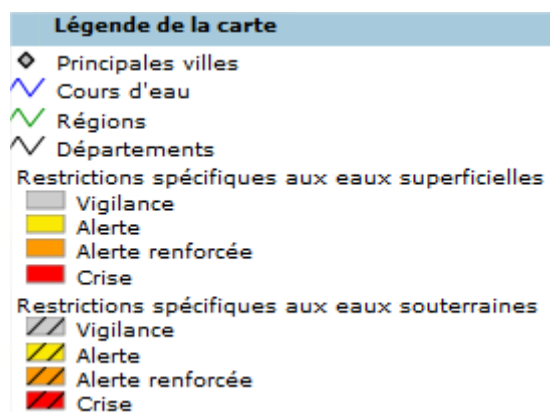
Selon la date de semis, les conditions sèches actuelles ne favorisent pas une bonne levée des colzas. En cas d'irrigation, faire un apport de 20 à 25 mm.

Les mesures de restriction

Carte des restrictions en Ile-de-France :



Carte des restrictions en Ile-de-France (source : propluvia)



Les arrêtés préfectoraux sont disponibles sur le site <http://propluvia.developpement-durable.gouv.fr>, avec la liste des communes par secteur.

Mesures de restrictions pour l'irrigation :

Secteur	Département	Niveau de restriction	Mesures de restriction
Fusain (nappe de Beauce)	77	Crise	- Interdiction de prélever de samedi 8h à lundi 8h - Possibilité de fractionnement par 12 h sur demande motivée pour un total de 48 heures hebdomadaires : interdiction 4 fois de 8h à 20h. - Mesures spécifiques pour les forages impactant très fortement le débit du Fusain : interdiction de prélever pour les forages de priorité 1 et priorité 2
- Orvanne - Petit Morin	77	Alerte renforcée	<u>Grandes cultures :</u> - Rivières et leurs lits majeurs : interdit - Forages : interdit de 12 à 20h et de vendredi 8h à dimanche 20h <u>Cultures légumières et maraîchères y compris pommes de terre, horticulture, pépinière :</u> - Rivières et leurs lits majeurs : interdit entre 8h et 20h - Forages : autorisé
Grand Morin	77	Alerte	<u>Grandes cultures :</u> - Rivières et leurs lits majeurs : interdit entre 12 h et 20h et le dimanche de 8h à 20h - Forages : interdit de 12 à 20h et le dimanche de 8h à 20h <u>Cultures légumières et maraîchères y compris pommes de terre, horticulture, pépinière :</u> Information et sensibilisation aux économies d'eau
Zone 3 du département des Yvelines <u>HORS</u> nappe de Beauce et secteur du Houdanais	78	Alerte	<u>Grandes cultures :</u> Interdit de 8h à 20h <u>Horticulture, Pépinières en container, cultures maraîchères et aromatiques :</u> - Plafonnement à 30 m ³ /ha/jour pour l'horticulture - Plafonnement à 70 m ³ /ha/jour pour cultures maraîchères et aromatiques - Goutte à goutte autorisé <u>Cultures fruitières, Pommes de terre, Pépinières de plein champ et culture de gazon :</u> - Interdit de 10h à 18h - Goutte à goutte autorisé
Orge-Yvette	91	Alerte	<u>Grandes cultures :</u> Interdit de 10h à 18h et totalement le dimanche <u>Cultures légumières et maraîchères, horticulture, pépinières, plantes aromatiques et médicinales :</u> autorisé
Partie Est du Val de Marne (zone 2a) <u>HORS</u> nappe de Champigny	94	Alerte renforcée	<u>Cultures légumières et maraîchères y compris pommes de terre, horticulture, pépinière et culture de gazon :</u> Interdit entre 8h et 20h
Plaine de France et du Parisien	95	Alerte renforcée	<u>Grandes cultures :</u> Interdit de 10h à 20h et totalement les samedi et dimanche <u>Cultures légumières et maraîchères de plein champ :</u> Rivière et nappe d'accompagnement : interdit entre 10h et 20h <u>Cultures sous serres :</u> Autorisé